

DÉVELOPPEMENT DURABLE : **MOI ÉTUDIANT.E, J'AIMERAIS...**

...
*que mon campus
pense l'énergie
autrement.*

...
*un système de tri
des déchets au sein
de mon campus.*

...
*une
administration
plus engagée.*

Que pensent les étudiants du développement durable et de ses enjeux ? Veulent-ils plus de développement durable dans leur campus ? S'engagent-ils au quotidien sur cette thématique ?

Ce sont autant de questions que pose la **Consultation Nationale Etudiante du REFEDD**, qui permet aux étudiants de s'exprimer sur le développement durable. Le REFEDD s'inspire de ces retours pour mieux les accompagner dans leurs projets et porter haut leur voix auprès des acteurs de l'enseignement supérieur.



CONSULTATION NATIONALE ^{3^e}
ÉTUDIANTE

RAPPORT DÉCHETS



Moi, étudiant.e, j'aimerais... une meilleure gestion des déchets

Le 3 juin 2015,

A la suite de la Consultation nationale étudiante 2014, le REFEDD publie un rapport thématique sur les déchets. Ce rapport revient sur l'engagement des étudiant.e.s, leurs attentes et leurs recommandations sur la thématique des déchets.

Sur une base de plus de 7.000 réponses d'étudiant.e.s, il ressort que la gestion des déchets est la première préoccupation des répondant.e.s de la Consultation. A partir de cette étude, le REFEDD porte quatre recommandations sur la gestion des déchets auprès des établissements d'enseignement supérieur :

- Mettre en place le tri sélectif sur les campus
- Réduire les gaspillages (papier, nourriture...)
- Penser en amont : réduire l'utilisation des ressources ;
- Permettre aux étudiant.e.s d'exprimer leurs attentes sur la gestion de leur établissement et leur permettre de monter des projets.

La Consultation nationale étudiante s'est déroulée de mars à juin 2014 via un questionnaire web et a touché des étudiant.e.s partout en France et toutes formations confondues. Le rapport complet et sa synthèse sont disponibles sur le site Internet du REFEDD, <http://refedd.org>.

La Consultation nationale étudiante est conduite tous les trois ans afin de connaître la position des étudiants sur le développement durable, leurs attentes et leurs envies. A partir de cette enquête, le REFEDD publie des recommandations. Pour l'édition 2014, des rapports thématiques permettent de mettre en avant certains sujets d'intérêt particulier pour les étudiant.e.s, comme la gestion des déchets.

Moi, étudiant.e, j'aimerais... une meilleure gestion des déchets

« Pour que votre établissement prenne mieux en compte le développement durable, quelles démarches devrait-il suivre ? ». Parmi toutes les propositions de réponses à cette question, 65% des étudiant.e.s ont sélectionné la démarche concernant la prévention, la réduction et le tri des **déchets**. Cela place la thématique des déchets en tant que première préoccupation des étudiants concernant les problématiques de développement durable. Toute mention des « étudiant.e.s » se réfère aux répondant.e.s de la Consultation.

1. Les étudiants sont sensibles aux questions de gestion des déchets et s'engagent au quotidien

Trier et recycler

Parmi les préoccupations majeures des étudiants concernant les problématiques de développement durable, le tri et le recyclage sur les campus d'enseignement supérieur mobilisent le plus. À la question ouverte de la Consultation, « Quelles sont vos idées pour améliorer le fonctionnement de votre établissement en matière de développement durable ? », plus d'un quart des réponses concernait la mise en place de systèmes de tri sélectif et de recyclage.

Cette préoccupation quant au devenir des déchets se concrétise sous la forme d'un engagement quotidien des étudiant.e.s. 80% des répondant.e.s affirment trier leurs déchets régulièrement, dès qu'ils en ont la possibilité. Si 20% des étudiant.e.s ne recyclent pas, c'est en premier lieu par manque d'accès à un système approprié, puis parce qu'ils ne savent pas « comment faire » et enfin parce qu'ils déclarent ne pas en « voir l'intérêt ».

Le geste de recycler apparaît relativement dé-corrélé du niveau de connaissance des étudiants en termes de développement durable ou de l'engagement associatif centré sur de telles problématiques. Ainsi, 74% des répondant.e.s ne suivant pas un cursus lié au développement durable et n'étant pas engagés dans une association qui œuvre pour la mise en place de ses principes affirment recycler, alors que des élèves supposés plus sensibilisés sont 85% à le faire. La majorité des répondant.e.s affirme donc recycler.

Considérés par la plupart des répondant.e.s comme des gestes quotidiens, faciles à effectuer et revêtant un caractère banal, le tri et le recyclage ne sont que peu répandus sur les campus, ce qui constitue un frein à l'engagement des étudiant.e.s – y compris ceux qui ne sont pas sensibilisés mais pourraient l'être.

Consommer de façon raisonnée

Consommer différemment, plus raisonnablement, « éviter », « réduire », « ne pas gaspiller » : telles sont les préoccupations de 18% des étudiant.e.s qui ont répondu à la question ouverte de la Consultation, « Quelles sont vos idées pour améliorer le fonctionnement de votre établissement en matière de développement durable ? ». Ces réflexions autour de consommations plus durables et soutenables s'inscrivent tant à l'échelle du campus qu'à l'échelle de la société.

8% des étudiant.e.s ayant répondu à la question ci-dessus regrettent le gaspillage de papier lié aux impressions et distributions de photocopiés sur leur campus. D'autres évoquent le gaspillage de nourriture qui

a lieu chaque jour dans les restaurants installés sur les campus ou à proximité, notamment dans les Restaurants Universitaires.

Ces réflexions s'accompagnent de celles menées sur le sur-emballage de certains produits, dans les Restaurants Universitaires comme dans les supermarchés. Divers niveaux d'engagement sont cependant à noter parmi les élèves. De fait, à la question 44 de la Consultation, « Lors de l'achat d'un produit, prenez-vous en compte son recyclage et les déchets engendrés ? », 61% des répondant.e.s engagés dans une association en lien avec le développement durable affirment « essayer de faire attention » ou ne pas « acheter de certains produits car ils ne sont pas recyclables ou sont sur-emballés », alors qu'ils sont 46% parmi ceux qui ne suivent pas un cursus ou ne font pas partie d'une association liés aux enjeux de développement durable. De plus, près d'un étudiant sur quatre déclare que les déchets produits n'influencent pas ses choix de consommation et 10% considèrent que « ce n'est pas à moi de faire attention mais aux fabricants de modifier leur offre ». Ainsi, l'absence d'engagement de certains étudiant.e.s ne se lit pas tant comme un manque de sensibilisation, mais plutôt par l'idée que c'est l'offre qui doit se réformer.

Pour la majorité des répondant.e.s, ces préoccupations et ces engagements doivent être pris en compte par différents acteurs.

2. Attentes des étudiants sur leur campus et vis-à-vis des pouvoirs publics

Mettre en place des systèmes de tri sélectif et de recyclage sur les campus

La mise en place de systèmes de tri sélectif et de recyclage sur les campus est la mesure la plus demandée par les étudiant.e.s concernant la thématique de gestion des déchets.

Bien que répondre à cette attente puisse présenter un coût non négligeable pour les établissements, l'instauration du tri sélectif et du recyclage semble être perçue par les étudiant.e.s comme une démarche plus facile à réaliser que d'autres, d'autant qu'elle est déjà effectuée depuis de nombreuses années dans le milieu résidentiel. C'est peut-être d'ailleurs pour cette raison que la question mobilise autant. Certains étudiants jugent « inacceptable » le fait qu'il n'y ait « même pas de poubelles de tri » sur leur campus, quand d'autres considèrent que le recyclage des déchets est « la moindre des choses » en termes de politique de développement durable.

De même, certains étudiant.e.s attendent de leur établissement que des politiques de sensibilisation sur le tri sélectif et le recyclage soient mises en œuvre. S'ils désirent recycler les déchets sur leur campus, les étudiant.e.s souhaitent également que l'ensemble des personnes du campus soit sensibilisé à ces questions, que celles-ci soient étudiant.e.s, membres du personnel, professeurs, partenaires ou prestataires universitaires. Les établissements ont en effet pour mission d'enseigner et de montrer l'exemple. Ce rôle se doit d'être assuré dans les cours, mais également en dehors, par des applications concrètes et pratiques.

Lutter contre le gaspillage

La question « Quelles sont vos idées pour améliorer le fonctionnement de votre établissement en matière de développement durable ? » a permis à plusieurs répondant.e.s d'exprimer leurs attentes et leurs propositions concernant la problématique du gaspillage sur les campus.

8% des répondant.e.s à cette question mentionnent de fait le gaspillage de papier lié à la distribution de documents, et réclament de privilégier les supports numériques. Certain.e.s étudiant.e.s considèrent qu'à l'heure du « tout numérique », l'impression de supports papiers n'est que peu utile. De même, les emballages superflus et le gaspillage de nourriture au sein des Restaurants Universitaires retiennent l'attention des

étudiant.e.s, qui attendent de leur établissement des plans de limitation de gaspillage, incluant des politiques de sensibilisation de tous les acteurs universitaires.

Prendre en compte les intérêts des générations futures et construire une société « Zéro Déchet »

Les résultats de la Consultation donnent à lire une crise de confiance des étudiant.e.s envers les pouvoirs publics. Effectivement, les étudiant.e.s considèrent que les intérêts des générations futures ne sont « pas vraiment pris en compte » (50%) ou « pas du tout pris en compte » (38%) par les dirigeants¹. Or, si la confiance est en berne, les attentes sont très élevées : à la question 29 - où plusieurs réponses étaient possibles -, « De manière générale, qui devrait agir en priorité pour le développement durable ? », ce sont les pouvoirs publics qui arrivent en tête (80%) puis les consommateurs (77%) et les entreprises (70%). Les étudiant.e.s réclament donc des dirigeants une prise en compte plus significative des générations futures, davantage de politiques en faveur d'un développement plus durable et soutenable ainsi qu'une application de ces principes à la gestion des déchets.

Des précisions concernant ces attentes sont apportées par les réponses à la question 20, « Que préférez-vous qu'il adienne de vos déchets non-recyclables ? ». 44% des répondant.e.s ont choisi « Incinérés », 25% sont « Sans avis » et 18% des répondants ont choisi l'option « Autre ». Deux catégories peuvent être élaborées à partir des réponses « Autre » : la plus représentative en termes de répondant.e.s est celle qui affirme que ces déchets ne devraient pas être produits, tandis que la seconde catégorie évoque la nécessité de « recycler le non-recyclable », soit parce que « rien n'est non-recyclable, il suffit d'y mettre le prix », soit par ce que « ce qui n'est pas recyclable aujourd'hui le sera demain ». Au travers de ces réponses émerge l'idée d'une société « zéro déchet », qui limiterait au maximum la production de déchets non recyclables et recyclerait tous les autres. C'est cette idée qui est également évoquée par les 10% de réponses considérant que « ce n'est pas à moi de faire attention mais aux fabricants de modifier leur offre » ce qui, sans effort du consommateur, doit se traduire par une législation adaptée.

Enfin, il apparaît également que les étudiant.e.s ont confiance en l'évolution de solutions technologiques, que la puissance publique peut favoriser au travers de moyens financiers alloués à la recherche.

3. Recommandations, propositions et exemples de mise en œuvre

Généraliser le tri sélectif sur les campus

Effectuer un bilan des déchets produits par les établissements, établir dès que possible un nouveau contrat de traitement des déchets avec une entreprise qui récolte les déchets usuels séparément et les recycle, installer dans les halls et lieux de vie plusieurs poubelles, chacune assignée à un type de déchet particulier (papier, plastique, canettes en aluminium, autres), s'assurer que les bureaux et salles de classe soient équipés de poubelles usuelles et de poubelles à papier : telles sont les bases de l'instauration de système de tri sélectif sur les campus. Néanmoins, pour que ces installations soient utilisées convenablement, il est nécessaire que le système soit accessible à tous et compréhensible par tous. Cet objectif peut être atteint en élaborant une campagne d'information concernant l'usage des différentes poubelles, ce qui peut y être déposé ou non, et en formant le personnel d'entretien à bien respecter la séparation des déchets récoltés.

¹ Question 26 : « Pensez-vous que les intérêts des générations futures soient suffisamment pris en compte dans les instances de décisions politiques ? »

L'installation d'un composteur peut également compléter le dispositif afin de valoriser les déchets organiques, ces derniers pouvant être réutilisés pour l'entretien des jardins ou des parcs des établissements. La création de jardins partagés, où les étudiants, professeurs et membres du personnel ont l'opportunité de jardiner, constitue de même une façon pédagogique de réutiliser les déchets engendrés par la consommation alimentaire, tout en encourageant les liens sociaux au sein des établissements. À titre d'exemple, ces expériences ont été instaurées à Sciences Po, sous l'impulsion d'étudiant.e.s. Le composteur y a été installé en 2012 et le jardin partagé a été inauguré en 2015.

Moins gaspiller et mieux consommer

Afin de limiter l'usage du papier dans les universités et de moins le gaspiller, certain.e.s étudiant.e.s proposent la mise en place d'« impression systématique en recto-verso », l'utilisation de « papier recyclé », mais également un plus important recours aux « supports dématérialisés ». Cependant, l'impact énergétique des serveurs et les ressources utilisées pour la fabrication des supports ne sont pas négligeables. Selon l'ADEME, le « tout numérique » est susceptible d'avoir un impact plus important sur l'environnement que les impressions. Chaque établissement doit donc mettre en place sa propre politique, de la façon la plus adaptée possible.

« Arrêter de servir des assiettes trop remplies (...) et permettre à ceux qui en ont besoin de se resservir », « réduire » les doses distribuées quotidiennement dans les Restaurants Universitaires, limiter les emballages autour des repas à emporter et se servir exclusivement de produits recyclables : telles sont les propositions des étudiant.e.s formulées en réponse à la question « Quelles sont vos idées pour améliorer le fonctionnement de votre établissement en matière de développement durable ». Les établissements sont ainsi encouragés à mettre en œuvre des partenariats avec les Restaurants Universitaires et cafétérias afin de participer à la limitation de la production de déchets. Le REFEDD encourage et accompagne ces démarches, notamment avec les guides *Gaspillage alimentaire* et *Alimentation responsable dans ton Restaurant Universitaire* et mène également des pesées alimentaires dans ces restaurants.

Certaines actions, dont la mise en œuvre est relativement aisée, peuvent concourir à la réduction des déchets. Les Restaurants Universitaires pourraient effectivement adopter un système de consigne afin de mettre fin à l'usage de gobelets plastiques. Chaque établissement peut également développer et encourager l'achat de gourdes, de mugs, de thermos ou de boîtes à repas à son effigie, dont les étudiants pourraient se servir pour leurs consommations au sein des cafétérias. Ces projets peuvent également être portés par des associations étudiantes, à l'instar de MPEPS (Association des Masters Environnement de Paris 1) ou d'Impacts Environnement (Paris Diderot), qui prêtent ou vendent des thermos et gobelets réutilisables.

Sensibiliser les étudiants, le personnel et les professeurs

Afin de rendre les démarches de gestion des déchets les plus efficaces possible, les recommandations formulées dans ce rapport doivent être accompagnées de larges campagnes de sensibilisation destinées à tous les acteurs de l'enseignement supérieur et des campus. Celles-ci peuvent prendre la forme d'enseignements en classe ; de communication sur les coûts et empreintes écologiques des établissements et de certaines pratiques ; d'expositions photo ou encore de conférences. À ce titre, la Semaine du Développement Durable ou la Semaine Européenne de Réduction des Déchets constituent un cadre favorable à des politiques de sensibilisation. Il s'agit d'informer sur l'importance des enjeux et de présenter des pistes d'action aux niveaux individuels et collectifs.

D'autres formats de sensibilisation, plus innovants, peuvent être adoptés, encourageant les étudiant.e.s à agir directement. C'est le cas par exemple du projet « Echange Vert » organisé par l'équipe de Sciences Po Environnement (Sciences Po, Paris) durant le mois de février 2015 : en échange de quatre

bouteilles en plastique et de trois euros, les étudiant.e.s reçoivent une gourde en tritan écologique. Ce type de campagne permet de toucher des élèves non sensibilisés, attirés par le faible coût de la gourde et par les économies que celle-ci permet de réaliser par la suite. De plus, cette campagne permet d'attirer l'attention sur le coût écologique des bouteilles en plastiques consommées chaque jour et sur la nécessité de réduire ses déchets. En outre, favoriser l'échange et l'achat de produit – qui concernent surtout les personnes déjà sensibilisées – constituent une meilleure garantie d'utilisation du produit que la simple distribution.

Conclusion

Ainsi, au vu des résultats de la Consultation, la question de la gestion des déchets mobilise tout particulièrement les étudiant.e.s. Ceux-ci sont sensibles à ces problématiques et agissent au quotidien pour recycler leurs déchets dès que possible et en limiter la production. Afin de les accompagner dans ces démarches, les étudiant.e.s attendent des pouvoirs publics et des établissements la mise en place de systèmes de tri sélectif et de recyclage sur les campus, l'organisation de campagnes de limitation du gaspillage et de sensibilisation, ainsi qu'une meilleure prise en compte des intérêts des générations futures. Enfin, si les étudiant.e.s souhaitent la mobilisation des établissements sur ces questions, ils attendent également un soutien et un espace d'initiatives pour pouvoir porter des projets innovants dans leur établissement.

Présentation de l'auteur de ce rapport

Le REFEDD, Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable, est convaincu que le monde étudiant est une force essentielle pour construire demain. Ses objectifs ? Atteindre 100% d'étudiants sensibilisés et engagés pour le développement durable et avoir 100% de campus durables.

Le réseau est composé de plus de 100 associations de toute la France, et des relais sont présents dans plus de 15 villes. Les thématiques d'action sont le climat, l'énergie, l'alimentation, les déchets, l'événementiel responsable, etc.

Les moyens d'action du REFEDD sont :

- Rassembler, par des rencontres locales et nationales
- Former, avec des guides, kits et formations
- Porter la voix des étudiants sur l'enseignement supérieur durable au niveau national (transition énergétique, responsabilité sociétale, etc.) et international (Conférences de l'ONU sur le Climat)

Remerciements

Le REFEDD remercie vivement les milliers d'étudiant.e.s qui ont répondu à cette 3^e édition de la Consultation, nous ferons tout pour porter votre voix le plus loin possible !

Nous remercions également tous nos partenaires: l'ADEME, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Caisse des Dépôts, la Conférence des Présidents d'Université, Radio Campus France, Novethic et la Conférence des Grandes Ecoles.

Nous remercions aussi toutes les personnes, établissements, associations, médias qui ont largement diffusé cette Consultation. Le succès du nombre de répondant.e.s à la Consultation vous revient aussi.

Merci à Noélie Ringuedé pour la rédaction de ce rapport thématique déchets.

Merci à Anne Allier, Astrid Barthélemy, Guillaume Bagnolini, Anne Behloui, Flavie Bénardais, Margaux Bounine-Cabalé, Ingrid Cheung Chin Tun, Viviane Degret, Aurélien Delobelle, François Desjardins, Kellie Dubois, Guilhem Doucier, Jeanne De Kerdrel, François Herpers, Sébastien Joffres, Bérénice Jond, Diea Khemiri, Alice Lapijover, Yann Lesestre, Cécile Massé, Edouard Pénide, Julie Remy, Elodie Ripoll, Jean-Baptiste Saunier, Romaric Sokoundjou Takam, Viviane Sourimant, Alain Tord, Carole Waldvogel, Maxime Woringer, etc., pour leur travail formidable sur la Consultation.

Contacts :

Oriane Cébile, présidente : presidence@refedd.org

Astrid Barthélemy, déléguée générale : deleguegeneral@refedd.org

